



Site natura 2000

Forêt d'Espagne

Bulletin de liaison



Mémento Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats.

Il a pour but de préserver la diversité biologique en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles dans une logique de développement durable. Chaque site est doté d'un Document d'Objectifs (DOCOB), qui oriente la gestion du site en fonction des milieux et espèces.

Il est gouverné par une instance représentative des structures de dynamiques locales : le Comité de Pilotage.

Quelques chiffres :

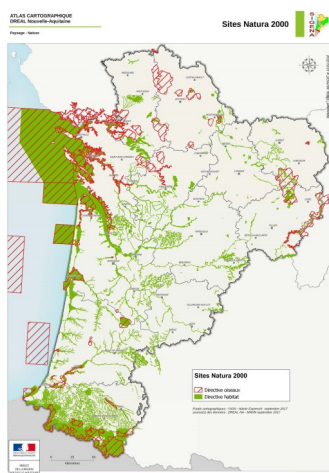
27758 sites en UE (18% du territoire)

1773 sites en France (13% du territoire)

273 sites en Nouvelle Aquitaine

Le site FR 740 1149 « Forêt d'Espagne » a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 22 août 2006 pour une surface de 442 hectares.

Le réseau Natura 2000 en Nouvelle Aquitaine



Année 2024, n° 3

Date de parution
8 avril 2024

Dans ce numéro :

Transfert Etat Région **2**

Un contrat forestier signé ! **2**

Un projet de contrat ambitieux **3**

L'évaluation des incidences **3**

Vous êtes propriétaire / gestionnaire ? **3**

Retour sur les temps forts ! **4**

Présentation de la forêt d'Espagne

Le climat et la topographie permettent le développement de milieux originaux sur les sols frais et légèrement basiques du site.

Par ailleurs, la végétation des bords de Vige, appelée ripisylve joue un rôle de filtre, d'épuration des pollutions et de prévention des crues.

roux ou encore la Barbastelle.



Grands rhinolophes
(Sources : C. LABORDE)

A plus de 90% boisé, principalement en feuillus, Épagne est un massif remarquable installé sur des gabbro, qui permet à de nombreuses espèces floristiques neutrophiles de se développer (Lys Martagon, Parisette...) dans un habitat préservé.

Les mesures de gestion visent également ce cours d'eau avec l'entretien des rives ou la réduction des obstacles sur le cours d'eau pour la circulation des poissons. Sur Épagne, on trouve par exemple le Lucane cerf-volant, mais aussi des chauves-souris, comme le Grand rhinolophe, l'Oreillard

Lucane cerf-volant
(Sources : C. LABORDE)



La conservation de ces bois est primordiale pour la faune et la flore qui y vivent. Pour ce faire, des contrats de maintien d'arbres sénescents sont notamment éligibles.



Nature et Environnement Consultant

Transfert Etat - Régions, on fait le point ?

Depuis le 1er janvier 2023, la Région accompagne les structures animatrices du réseau européen Natura 2000 sur son territoire.

Avec ses 235 sites en Nouvelle-Aquitaine, Natura 2000 vise à mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Les élus régionaux ont voté lors de la séance plénière des 16 et 17 octobre 2023 un modèle type de convention Natura 2000.

Dans une démarche volontaire, les collectivités peuvent ainsi s'engager concrètement dans un programme d'actions en faveur des habitats et des espèces menacés, moyennant une aide financière.

La Région Nouvelle-Aquitaine devient ainsi autorité de gestion des 235 sites Natura 2000 - exclusivement terrestres - de son territoire. Elle partage désormais la compétence Natura 2000 avec l'Etat, qui reste en charge de l'accompagnement des structures animatrices des sites mixtes, de la

désignation de nouveaux sites ou de leur extension, du volet agricole et des évaluations d'incidences sur les sites.

Ce nouveau cadre législatif, adopté par la loi 3DS "Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification" est un changement majeur pour le pilotage des sites Natura 2000.

Nos principales missions :

- Animation et mise en œuvre du Document d'objectif
- Amélioration de la connaissance du site
- Animation de mesures de gestion habitats/espèces sur le territoire
- Communication et sensibilisation



Saint-Martin Sainte-Catherine (23)



Un contrat forestier à Saint-martin Ste Catherine !

La forêt sectionale indivise de la Commune de St Martin Ste Catherine est en nature de taillis sous futaie de chêne sur charme et tilleul. D'une surface de 36 ha, cette forêt n'a connue aucune exploitation depuis 1950.

La Commune et l'ONF ont déposé un projet d'aménagement forestier en 2016.

A l'issue de plusieurs rencontres sur le terrain, le projet de gestion a été adapté afin de répondre aux enjeux Natura 2000.

Un contrat forestier a été signé par la Commune, avec l'appui de l'ONF, afin notamment de maintenir des îlots de senescences. La préservation des gabbros et des espèces végétales remarquables s'y développant ont notamment été pris en compte.

Ce sont ainsi trois mesures qui ont été contractualisées, à savoir :

Arbres sénescents : 41 arbres contractualisés pour 30 ans

Ilot Natura 2000 : 11 ha sans aucune intervention forestière durant 30 ans

Panneaux d'information installés sur le site par l'ONF.



Saint-Martin Sainte-Catherine

Office National des Forêts

La forêt d'Epagne
Carte d'identité : 439 ha
Située sur 3 communes :
• Sauvignac-Vie (Haute Vienne)
• Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse)
• Saint-Pierre-Chignac (Creuse)
De nombreux propriétaires : environ 50 propriétés dont 3 publiques (domaine privé des collectivités)
Carte d'identité de la propriété Forêt sectionale indivise de Javenat, La Varnette, Marthe, Ege, Cheyrou, le Thil, Commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine : 33,97 ha
Âge : 100 à 250 ans
Espèces d'arbres : Chêne pédonculé, chêne sessile, charme, érable champêtre, merisier, bouleau, tremble, hêtre, tilleul, pin sylvestre...

Flore remarquable et fragile
(liste non exhaustive)
• All'aire Claret
• Anémone, cueillette réglementée
• Prêle d'acier
• Espèce protégée : quai menacé
• Le marigot
• Espèce protégée
• Parfennette à quatre feuilles
• Espèce protégée

Faune remarquable
(liste non exhaustive)
• Oiseau : Flic à queue plus épaisse
• Insectes : Lucane cerf-volant
• Mammifères : gécécis commun, mouffle, chamois-sapin (Murus de section), Grand rhinolophe, l'Orchard ou le ermine (le Barbatel)

Ici, avec son gestionnaire, la mairie gère durablement sa forêt.

En associant sur l'ensemble des parcelles la production de bois et la préservation des arbres habitats remarquables ou espèces d'arbres sénescents et remarquables (mosses, champignons, lichens, mousses, mycorhizes...). Pour aller plus loin, le conseil municipal a décidé avec l'ONF de créer un site de patrimoine, effort financé par un contrat forestier NATURA2000 afin de compenser le fait de ne plus vendre les bois.

Il s'agit du plus vaste réseau d'espaces naturels, instauré à l'échelle Européenne, dont l'objectif est la conservation des habitats et des espèces devenus rares en Europe. Les Etats membres se sont engagés sur cet objectif en contractant des actions en faveur de cette biodiversité remarquable.

Le contrat forestier en chiffres
• 11 ha sans aucune intervention forestière durant 30 ans classés en libre évolution (sans coupe de bois) pour une durée de 30 ans minimum depuis 2023.
• 41 arbres sénescents contractualisés : ce sont les arbres de plus de 40 cm de diamètre à 1,3 m présentant un fort intérêt pour la biodiversité, soit 20% des gros arbres présents sur le parcelle.

Gestion forestière
Traitement irrégulier
La gestion dite irrégulière, ou plus communément appelée "gestion à couvert continu", signifie que les arbres à maturité laissent la place aux semis naturels, aux perches ou au gabbros. La préservation des arbres habitats (pédonomphobites) : cavités, gros bois, fissures, lierre... est obligatoire dans toutes les parcelles où des coupes sont réalisées. Ce sont les arbres matérialisés par un triangle à l'inverse comme ci-dessous.

Le contrat forestier qu'est-ce ?
L'idée pour l'avenir est d'obtenir une forêt de vieux bois et très vieux bois. Le propriétaire s'engage donc à ne pas couper d'arbres pendant une durée de 30 ans renouvelable. Ce dispositif favorise le développement de bois sénescents à travers 3 mesures (l'Etat juridique et la contractualisation d'arbres spécifiques). Ce panneau d'information pour le grand public fait également partie du dispositif.

Légende

- Vieux bois tel
- Site Natura 2000 Forêt d'Epagne : 439 ha
- Forêt de Saint-Martin Sainte-Catherine (23) : 36 ha
- Forêt de Javenat (sur Vige) : 64 ha
- Site de sénescence - contrat Natura 2000 : 11 ha
- Arbres remarquables contractualisés Natura 2000 : 41 arbres
- Secteur d'opération de la forêt d'Epagne
- Actions aménageables de maintenance
- Parking de la forêt d'Epagne

Optimisme cofinancé par :
Natura 2000, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse, Commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine, Office National des Forêts.

Projet de Contrat forestier avec le GF Epagnou

Le groupement forestier Epagnou est constitué de plus de 40 membres et gère une cinquantaine d'hectares sur le site Natura 2000 en forêt continue. Il avait d'ailleurs signé le 1er contrat Natura 2000 de la Région Limousin il y a plus de 20 ans.

Suite à l'agrément du Plan Simple de Gestion en 2023, plusieurs temps de travail avec des représentants du GF ont permis d'élaborer un important projet de contrat forestier.



Gabbro d'Epagne
(Sources : C. LABORDE)

Le site abrite de très nombreux arbres remarquables, et notamment le fameux Chêne de Ste Catherine, d'un diamètre exceptionnel.

Il s'agirait donc de conserver au moins 350 arbres sénescents, et possiblement des ilots sur une vingtaine d'hectares.

Ces parcelles sont situées en partie dans l'APPB Forêt d'Epagne, et abrite un site archéologique majeur, à savoir une Celle Grandmontaine qui daterait de 1180, rare en Haute-Vienne avec seulement 2 sites connus.

Le site a été expertisé par la DRACC, qui est associée au projet de conservation.

En l'absence d'appel à projet concernant les contrats en 2024, ce projet devrait pouvoir voir le jour à partir de 2025.



Type de boisement présent
(Sources : C. LABORDE)

L'évaluation des incidences

Les programmes ou projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagement soumis à un régime d'autorisation ou d'approbation administrative, et dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable un site Natura 2000, font l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site.

Le décret du 9 avril 2010 précise la liste des activités, plans, projets ou manifesta-

tions qui doivent faire systématiquement l'objet d'une évaluation de leurs effets éventuels sur les sites Natura 2000.

L'autorité compétente ne peut autoriser ou approuver un programme ou un projet s'il résulte de l'évaluation que sa réalisation porte atteinte à l'état de conservation du site. Le contenu du dossier d'évaluation des incidences et les différentes modalités de cette procé-

dure sont décrits à l'article R.414-23 du code de l'environnement.

Une procédure simplifiée est prévue lorsqu'il peut être rapidement démontré qu'un projet ne présente pas de risque pour le réseau des sites Natura 2000.

Exemple de dossier d'incidence Natura 2000 sur le site
(Sources : C. LABORDE)



Vous êtes propriétaires ou gestionnaire sur le site

Le classement de cette forêt en site natura 2000 ouvre droit à des aides à la gestion, qui vous sont destinées :

- Contrat non agricole non forestier,
- Contrat forestier,
- Charte natura 2000...

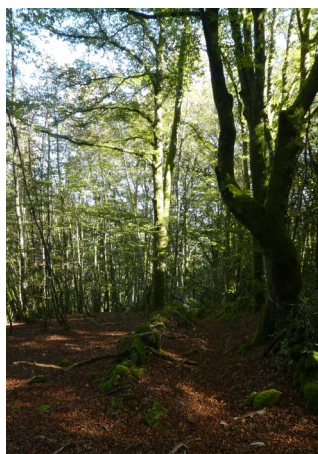
Contactez votre animateur !

Cyril LABORDE

06.67.24.50.30

c.laborde@oxalis-scop.org

Les chemin creux d'Epagne
(Sources : C. LABORDE)



**Vous observez le Grand-capricorne ?
Contactez-nous !**
(Sources : C. LABORDE)



**Nature et
Environnement
Consultant**

Cyril LABORDE, écologue

23 impasse des Myrtilles
Marcouyeux,
19300 Montaignac Sur Doustre

Téléphone : 06 67 24 50 30
Messagerie : c.laborde@oxalis-scop.org

**Accompagnement de projets
collectifs, expertise et
sensibilisation aux patrimoines
naturels**

RETROUVEZ NOUS SUR LE
WEB :
NATURE-ET-
ENVIRONNEMENT.JIMDO.COM



Comité de rédaction : C. LABORDE,
Carole TESSIER.
Réalisation : C. LABORDE. 8/4/2024
Diffusion : électronique et IPNS.

**Bulletin réalisé
avec le soutien de :**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Nature et Environnement Consultant (N.E.C.) est spécialisé dans l'accompagnement de projets collectifs, l'expertise et l'éducation aux patrimoines naturels. Cyril LABORDE, qui dirige N.E.C. est installé en Corrèze, dans le secteur d'Egletons, depuis 2008. Fort de plus de 15 ans d'expériences professionnelles, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agro-écologie, et réalise son activité au sein de la SCOP Oxalis.

Naturaliste passionné, il conduit aussi bien des diagnostics faunistiques que floristiques, ainsi que des cartographies de milieux (habitats naturels, zones humides, diagnostic hydromorphologique...). Il s'est spécialisé dans l'étude des écosystèmes, tout en ayant une approche généraliste de l'environnement et une connaissance fine de la réglementation.

Cyril LABORDE réalise notamment des plans de gestion d'espaces naturels, des inventaires et des suivis faune flore, mais aussi des études réglementaires (impact, mesures compensatoires...) et des missions d'éducation à l'environnement et de formation au patrimoine naturel.



Retour sur les temps forts !

L'été 2023 a été consacré à la finalisation du contrat forestier déposé par la Commune de St Martin Ste Catherine, en partenariat avec l'ONF.

Le 7 octobre 2023, nous avons participé à l'organisation et à l'animation d'une sortie « Champignons » avec l'association des Gabbro, qui a réuni plus de 40 participant.e.s.

Le 4 décembre, c'est une réunion régionale organisée par le CBN

sur le thème des forêts anciennes, une partie du site étant concernée.

Après une tentative échouée d'organiser un Comité de Pi:otage à l'automne 2023, ce dernier devrait finalement avoir lieu en mai 2024, en présence du Président du COPIL Alain DARBON.



Cette réunion sera l'occasion d'échanger avec les acteurs locaux (ONF, CNPF, Mairie), les acteurs associatifs, les services de la Région et de l'Etat.



Nous travaillons actuellement sur un projet de contrat Natura 2000 avec le GF Epagnou, sur près de 50 hectares.

Ce projet inclut la protection d'un site archéologique majeur, une Celle Grandmontaine qui daterait de 1180, rare en Haute-Vienne avec seulement 2 connues.

